



Stage d'immersion professionnelle / Pratique artistique



Présentation

Description

Stage d'une durée de 4 jours minimum. La période est décidée par l'étudiant en concertation avec la direction des études. Structures d'accueil indicatives mais obligatoirement dans le champ du spectacle vivant.

Heures d'enseignement

TD Travaux Dirigés 30h

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle des connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Nombre	Coefficient	Remarques
	CC (contrôle continu)	Rapport écrit avec soutenance			2	